

Accompagnement à la soutenance du dossier de validation – VAE

Objectifs de l'accompagnement

La soutenance constitue une étape importante de la démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle permet au candidat de présenter au jury son parcours professionnel, de mettre en perspective les expériences décrites dans son dossier de validation et de montrer en quoi celles-ci lui ont permis de développer les compétences attendues dans le diplôme visé.

L'accompagnement à la soutenance a pour objectif de préparer le candidat à cette étape, tant sur le contenu de sa présentation que sur la conception de son support de présentation, sa posture et sa capacité à échanger avec les membres du jury.

Le candidat est accompagné dans la préparation d'un **diaporama support de sa présentation orale d'environ 20-25 minutes**.

Déroulement de la soutenance

La soutenance se déroule en deux temps :

1. Présentation du candidat – environ 25 minutes

Le candidat présente son parcours, ses principales expériences professionnelles et les compétences développées au regard du diplôme visé, en s'appuyant sur un **diaporama préparé en amont de la soutenance**.

Le diaporama constitue un support à la présentation orale. Il doit permettre au candidat de structurer son propos, de mettre en évidence les éléments essentiels de son parcours et d'illustrer les compétences acquises.

2. Échange avec le jury

À l'issue de la présentation, les membres du jury questionnent le candidat sur son parcours, ses expériences, les compétences mobilisées et les éléments présentés dans son dossier de validation.

Cet échange permet au jury d'approfondir certains points du dossier et de mieux apprécier la maîtrise des compétences revendiquées par le candidat.

Contenu de l'accompagnement

1. Analyse du dossier de validation

L'accompagnateur aide le candidat à identifier, à partir de son dossier de validation :

- les expériences les plus significatives à présenter
- les compétences à mettre particulièrement en évidence
- les éléments du dossier susceptibles d'être approfondis par le jury
- les éventuelles difficultés ou incohérences à anticiper
- les liens entre les expériences présentées et les compétences du diplôme visé

L'objectif est de permettre au candidat de prendre du recul sur son dossier et d'en dégager les principaux éléments à présenter lors de la soutenance.

2. Élaboration du diaporama

Le candidat est accompagné dans la **conception et la structuration de son diaporama**, qui servira de support à sa présentation orale.

L'accompagnement porte notamment sur :

- la définition de la structure générale du diaporama
- le choix des informations à faire apparaître sur les différentes diapositives
- la hiérarchisation des informations
- la sélection d'exemples professionnels pertinents
- la mise en évidence des compétences acquises en lien avec le diplôme visé
- la recherche d'un équilibre entre contenu écrit, éléments visuels et présentation orale
- l'adaptation du nombre de diapositives au temps de présentation disponible
- la cohérence entre le diaporama, le dossier de validation et le discours du candidat

Le candidat est sensibilisé à l'importance de concevoir un **support synthétique et lisible**, qui accompagne la présentation sans se substituer au discours oral.

3. Préparation de la présentation orale

À partir du diaporama élaboré, le candidat prépare une présentation d'environ **20-25 minutes**.

L'accompagnement permet notamment de travailler :

- le fil conducteur de la présentation
- les transitions entre les différentes parties
- la sélection des éléments essentiels à présenter à l'oral
- la mise en évidence des compétences développées
- l'illustration des compétences par des situations professionnelles concrètes
- la gestion du temps de présentation
- l'articulation entre le discours oral et les diapositives

Une attention particulière est portée à la capacité du candidat à aller au-delà de la simple description de ses activités, afin de montrer **ce qu'il a réalisé, comment il l'a réalisé, quelles compétences il a mobilisées et ce qu'il a appris de ses expériences**.

4. Préparation aux questions du jury

L'accompagnement permet également d'anticiper les questions susceptibles d'être posées par les membres du jury.

Le candidat est amené à réfléchir notamment :

- aux questions pouvant être soulevées à partir de son dossier
- aux expériences qu'il pourrait être amené à préciser
- aux choix professionnels qu'il pourrait avoir à expliquer
- aux compétences qu'il devra être en mesure d'illustrer par des exemples concrets
- aux éventuels points nécessitant des explications complémentaires
- aux éléments présentés dans son diaporama susceptibles d'être approfondis

Des exercices de questions-réponses peuvent être proposés afin de préparer le candidat à l'échange avec le jury.

5. Travail sur la posture et la communication orale

L'accompagnement porte également sur la manière de présenter son parcours et ses compétences devant un jury.

Une attention particulière peut être portée :

- à la clarté et à la précision du discours
- à la capacité à argumenter et à illustrer ses propos
- à la gestion du stress
- à la posture et à l'attitude face au jury
- à la gestion du temps de parole
- à la capacité à écouter et à répondre précisément aux questions
- à l'utilisation du diaporama comme support de présentation

6. Simulation de soutenance

Une **simulation complète de soutenance** est organisée afin de placer le candidat dans des conditions proches de celles de l'épreuve.

Elle comprend :

- une présentation orale d'environ 25 minutes à partir du diaporama
- un temps d'échange et de questions
- un retour individualisé sur la présentation
- une analyse du contenu et de la structure du diaporama
- l'identification des points forts et des axes d'amélioration
- des conseils pour la soutenance définitive

La simulation permet notamment au candidat de vérifier :

- la durée de sa présentation

- la cohérence entre son discours et son diaporama
- la clarté de son argumentation
- sa capacité à mettre en évidence ses compétences
- sa capacité à répondre aux questions du jury

Modalités d'accompagnement

L'accompagnement est individualisé et s'appuie sur le dossier de validation du candidat.

Les séances peuvent alterner :

- des temps d'analyse du dossier ;
- des temps de préparation et de structuration du diaporama ;
- des exercices de présentation orale ;
- des exercices de questions-réponses ;
- des mises en situation de soutenance ;
- des retours individualisés et des conseils d'amélioration.

Le candidat reste pleinement acteur de la préparation de sa soutenance et de la réalisation de son diaporama. L'accompagnement vise à lui donner les méthodes et les outils nécessaires pour présenter son expérience et ses compétences de manière claire, structurée et convaincante.

Résultats attendus

À l'issue de l'accompagnement, le candidat doit être en mesure de :

- construire un **diaporama adapté à une soutenance de VAE**
- présenter son parcours et ses expériences de manière structurée pendant environ 25 minutes
- mettre en évidence les compétences acquises en lien avec le diplôme visé
- illustrer ses compétences par des situations professionnelles concrètes
- utiliser efficacement son diaporama comme support de présentation
- répondre de manière argumentée aux questions des membres du jury
- gérer son temps de parole
- adopter une posture adaptée à une soutenance devant un jury
- prendre du recul sur son parcours et expliciter les acquis issus de son expérience

Durée indicative

La durée de l'accompagnement est définie en fonction des besoins du candidat, de l'état d'avancement de son dossier de validation et de son niveau de préparation à la soutenance.

À titre indicatif, l'accompagnement peut comprendre **3 heures**, réparties entre plusieurs séances individuelles, incluant la préparation du diaporama, la préparation de la présentation orale et une simulation de soutenance.

L'accompagnement peut être adapté en fonction des besoins identifiés au cours des séances.

Positionnement de l'accompagnement

L'accompagnement à la soutenance ne préjuge pas de la décision du jury et ne garantit pas la validation du diplôme.

Il vise à préparer le candidat aux conditions de la soutenance et à lui permettre de présenter et d'explicitier au mieux les acquis de son expérience au regard du diplôme visé.